



École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : facebook.com/notre-dame



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

CODE DE VIE 2023-2024

FICHE À L'INTENTION DE L'ÉLÈVE

MISSION ET VISION

À l'école Notre-Dame, en partenariat avec la communauté FRANCOPHONE et CATHOLIQUE de Hamilton, nous nous engageons à créer et maintenir un ENVIRONNEMENT SAIN, ÉQUITABLE et SÉCURITAIRE qui permette à l'élève de développer son plein potentiel autour des valeurs visibles et essentielles de RESPECT, de RESPONSABILITÉ et de BONTÉ.

DROITS DE L'ÉLÈVE

Chaque élève de l'école Notre-Dame a le droit :

- ✓ de recevoir un enseignement dispensé par un personnel enseignant consciencieux;
- ✓ de recevoir un enseignement dans un environnement sécuritaire, ordonné et stimulant;
- ✓ d'être respecté sur les plans physique et moral, en tant qu'enfant de Dieu.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

Chaque élève doit s'acquitter de ses responsabilités telles qu'énoncées dans la *Loi sur l'Éducation* et dans les directives du Conseil scolaire catholique MonAvenir. Chaque élève doit faire preuve de respect, de responsabilité et de bonté, pendant l'ensemble de la journée scolaire, tant sur la propriété de l'école, que lors des sorties éducatives et des trajets en autobus.

Respect	<ul style="list-style-type: none"> - Je respecte les élèves, les membres du personnel et toutes les personnes qui travaillent à l'école ou visitent l'école pendant l'ensemble de la journée scolaire. - Je respecte l'état et la propreté des lieux scolaires (p. ex., salles de classe, toilettes, gymnase bibliothèque, cour de récréation, autobus) et des propriétés avoisinantes, ainsi que tout le matériel scolaire lors des activités à l'école et à l'extérieur de l'école. - Je mange mes collations et mon dîner dans les lieux et aux moments désignés par le personnel scolaire. - Je respecte la politique d'un environnement scolaire sans utilisation d'appareils - Je choisis un comportement qui respecte ma sécurité personnelle et celui des autres. - Je respecte le code vestimentaire de l'école.
Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis responsable de mes apprentissages : j'ai mes outils de travail, je participe activement en salle de classe, je suis positif(ve), je fais mes devoirs et je remets tous mes travaux. - J'évite les comportements qui peuvent nuire à la sécurité et au bien-être des autres. - J'adopte un comportement qui favorise l'apprentissage des autres. - Je suis ponctuel(elle) à l'école. - Je reste sous la supervision d'un adulte responsable en tout temps. - J'apporte à l'école uniquement le matériel permis ou exigé par le personnel scolaire. - Je signale tout manque de respect envers moi et rapporte tout incident d'intimidation. - J'apporte à l'école des collations saines et des repas équilibrés sans noix et arachides.
Bonté	<ul style="list-style-type: none"> - Je parle français partout et en tout temps. - Mes gestes et mes paroles favorisent un climat scolaire positif, ouvert et inclusif.

CONTRAT DE L'ÉLÈVE DE L'É. É. C. NOTRE-DAME

- ✓ Je comprends mes responsabilités à l'école et je m'engage à les respecter partout et en tout temps.
- ✓ Je comprends que des conséquences peuvent s'appliquer si je ne respecte pas le code de vie (voir la discipline progressive).

Nom de l'élève : _____ Signature du parent/tuteur : _____ Nom de l'enseignant(e) : _____



École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : facebook.com/notre-dame



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

Avis aux parents, tuteurs et tutrices

Il est important de noter que deux documents, le Code de vie et le Guide à l'intention des parents/tuteurs/tutrices ont été conçus de façon complémentaire. Le document suivant, qui contient entre autres la fiche à l'intention de l'élève, permet aux élèves de l'É. É. C. Notre-Dame de comprendre leurs responsabilités pendant l'année scolaire. Le Guide à l'intention des parents/tuteurs/tutrices (document exhaustif séparé) comprend de nombreux détails sur des sujets qui se rattachent à la sécurité, à la journée scolaire, aux programmes et activités, entre autres, et précise des normes de conduite pour l'ensemble de la communauté scolaire pour l'année scolaire.

CODE DE CONDUITE PROVINCIAL

Le code de conduite provincial découle de la Loi sur l'éducation (article 301 (1) (2)) et précise les normes de comportement. Le code de conduite s'applique à tous les membres de la communauté scolaire qui se retrouvent sur les lieux de l'école lors des activités sportives de l'école, dans l'autobus scolaire, au cours des activités périscolaires/parascolaires extérieures parrainées par l'école ou le Conseil ou tout autre contexte où un acte posé a des répercussions sur le climat scolaire.

Le code de conduite provincial donne également des précisions quant aux activités qui sont interdites pour assurer la sécurité de l'élève et des personnes du milieu scolaire. Ces activités figurent dans la Loi sur l'Éducation aux articles 306 et 310. Pour de plus amples renseignements, visitez le lien suivant :

Directive administrative du Csc MonAvenir sur le code de conduite :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV71.pdf>

DISCIPLINE PROGRESSIVE

L'intervention faite dans le cadre de la discipline progressive est basée sur une approche éducative qui favorise l'apprentissage et la responsabilisation de l'élève de son comportement en lui offrant un encadrement et un soutien. Le comportement inapproprié de l'élève devient une occasion de comprendre le lien entre ses actions et la conséquence naturelle. Cette démarche guide l'élève à tirer des leçons des choix qu'il fait et à l'orienter vers les bons choix. La discipline progressive s'insère dans un continuum d'interventions pouvant débiter par un rappel du code de vie, d'un avertissement, d'une communication avec le parent/tutrice/tuteur et/ou d'un geste réparateur. Il faut cependant noter que la discipline progressive tient compte de la nature et de la gravité du comportement et les conséquences de ces derniers sur le climat scolaire..

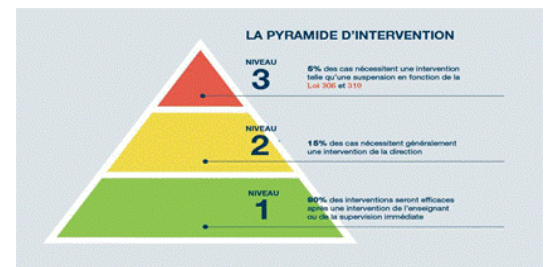
Directive administrative du Csc MonAvenir sur la discipline progressive:

<https://cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV9.6.pdf>

Directives administratives du Csc MonAvenir sur la suspension:

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV9.1.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV9.2.pdf>





École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : <facebook.com/notre-dame>



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

INTERVENTIONS À L'É. É. C. NOTRE-DAME

Dans le cadre de la politique de la discipline progressive, voici certaines des interventions pouvant être faites auprès des élèves lors d'un manquement au code de vie : rappel des règlements par l'enseignant(e) et/ou la direction; fiche de réflexion; geste réparateur; communication avec les parents; retrait de classe; perte de privilèges scolaires (p. ex., participation aux activités ou sorties scolaires, privilège du transport scolaire); rencontre entre la direction et les parents ou tuteurs; plan personnalisé en lien au comportement; attribution de responsabilités en lien au comportement souhaité au sein de l'école ou de la communauté; participation à un programme ou atelier autorisé par le Conseil; retrait de classe; suspension externe; renvoi.

MATRICE DES COMPORTEMENTS ATTENDUS DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF (SCP)

Ci-dessous, vous trouverez la matrice des comportements attendus à l'ÉEC Notre-Dame du programme de soutien au comportement positif (SCP). Il s'agit des valeurs prioritaires pour un bon climat scolaire sur lesquelles la communauté de Notre-Dame se base pour tous leurs gestes et paroles. Dans dix environnements ciblés, ces valeurs sont exprimées sous forme d'actions concrètes. Les élèves peuvent recevoir des marques de reconnaissance lorsqu'ils démontrent un comportement positif en lien avec nos valeurs.

ÉCOLE NOTRE-DAME	<ul style="list-style-type: none"> ★ Je suis fier d'être un élève francophone à l'école catholique Notre-Dame. ★ Je suis fier de porter l'uniforme de l'école. ★ Je rapporte tout incident d'intimidation à un adulte. 										
	Autobus	Corridors/escaliers	Toilettes/vestiaires	Salle de classe	Dîner/collation	Cour de récréation	Gymnase	Environnement virtuel	Bibliothèque	Rassemblements	
Volume de la voix	2 Souris	1 Poisson	2 Souris	1 à 3 Poisson à oiseau	2 Souris	3 à 4 Oiseau à loup	3 Oiseau	1 à 3 Poisson à oiseau	1 Poisson	1 Poisson	
V A L E U R S	Respect	J'écoute le conducteur. Je reste assis à ma place. Je garde mes pieds et mes mains pour moi.	Je me déplace en rang en marchant dans les corridors et les escaliers. Je respecte les objets personnels des autres.	Je respecte mon intimité et celle des autres. Je garde les lieux propres en respectant la propriété scolaire. Je demeure calme.	J'écoute les consignes des adultes en tout temps. Je respecte le droit des autres d'apprendre.	J'écoute les consignes de l'adulte surveillant. Je mange mon propre dîner. Je garde mon environnement propre.	J'écoute les consignes de l'adulte surveillant. Je m'amuse de façon sécuritaire. J'utilise avec soin le matériel.	J'écoute les consignes de l'adulte. Je respecte le matériel. Je respecte les règles du jeu.	Je navigue uniquement sur les sites permis et appropriés. J'utilise l'appareil électronique pour le travail ou l'apprentissage.	J'écoute les consignes de l'adulte. Je respecte le temps de lecture de tous.	J'écoute attentivement. J'adopte un comportement approprié.
	Responsabilité	Je garde l'autobus propre. Je me rends calmement et directement à mon autobus. Je respecte les règlements de sécurité.	Je range mes effets personnels Je garde ma place dans le rang. Je demande la permission de l'adulte pour circuler dans le corridor.	Je vais directement à la salle de toilettes et je retourne directement en classe.	Je prends soin de mes effets personnels et du matériel scolaire. Je participe positivement et activement.	Je demeure assis. J'attends le signal du surveillant ou de l'adulte pour sortir.	Je prends mon rang au son de la cloche et j'attends le signal de l'adulte pour rentrer dans l'école. Je range le matériel de jeu fourni par l'école à l'endroit désigné.	Je participe de façon active et sécuritaire. Je collabore avec les membres de mon équipe. J'utilise un langage encourageant.	J'utilise mon propre compte. Je prends soin des appareils électroniques.	Je ramène le matériel que j'ai emprunté. Je prends soin des livres. Je laisse la bibliothèque en bon état.	Je participe positivement et activement à l'événement.
	Bonté	J'utilise des paroles gentilles.	Je salue les autres. Je suis courtois/e.	J'attends mon tour.	J'accepte les différences. J'encourage et je félicite les autres. Je traite les autres comme je veux être traité.	J'accepte les choix alimentaires des autres.	Je respecte le choix de jeux des autres. Je règle mes conflits de manière pacifique.	Je respecte les habiletés sportives de tous. J'accepte de perdre ou de gagner.	J'offre de l'aide au besoin à mes camarades.	Je partage l'espace. Je partage le matériel.	J'apprécie le travail qui a été fait pour préparer l'événement.



École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : facebook.com/notre-dame



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

INTIMIDATION

Selon la loi de l'Éducation, l'intimidation se définit comme un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes, qui a pour but (ou dont on devrait savoir qu'il a pour effet) de causer de la peur, de la détresse ou un préjudice corporel, ou de nuire à l'amour-propre, à l'estime de soi, à la réputation ou au climat scolaire par des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

L'intimidation peut être un comportement ponctuel ou répété adopté par une personne ou un groupe de personnes. Il est important de ne pas confondre l'intimidation avec un conflit.

L'intimidation se produit dans des situations où il y a un déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre des personnes ou des groupes, et peut être un symptôme de racisme, de classisme, d'homophobie, de sexisme, de discrimination religieuse, de discrimination ethnique ou d'autres formes de préjugés ou de discrimination. Elle peut également être fondée entre autres sur la taille, l'apparence, les habiletés ou d'autres facteurs réels ou perçus. Les perceptions sur les différences sont souvent fondées sur des stéréotypes perpétués dans la société en général.

L'intimidation, y compris la cyberintimidation, peut être intentionnelle ou non intentionnelle, directe ou indirecte, et peut s'exprimer de plusieurs façons : de manière physique (par exemple, bousculades, crocs-en-jambe), de manière verbale (par exemple, injures, insultes, menaces, remarques sexistes, racistes ou transphobes) et de manière sociale, aussi appelée relationnelle (par exemple, propagation de rumeurs, exclusion intentionnelle, humiliation publique), ou encore par la destruction du bien d'autrui.

La cyberintimidation consiste à pratiquer l'intimidation par des moyens électroniques comme les plateformes de médias sociaux, le courriel, la messagerie texte ou privée, les jeux sur Internet ou les applications de communication.

Exemples de cyberintimidation :

- Envoi ou partage de communications ou d'images haineuses, insultantes, offensantes ou menaçantes par courriel ou par message texte ou privé.
- Divulgence de renseignements personnels, privés et délicats sans consentement.
- Création ou participation à la création de faux comptes sur des sites de réseautage social dans le but de se faire passer pour une autre personne ou encore d'humilier ou d'exclure une personne.
- Exclusion ou perturbation volontaires de l'accès d'un élève à des groupes de clavardage et à des comptes durant des séances de jeu sur Internet.

L'augmentation de l'utilisation de plateformes numériques augmente les risques de cyberintimidation et les autres risques pour la sécurité.

Il est de la responsabilité de tous les intervenants et intervenantes (adultes et élèves) d'arrêter l'intimidation.

L'École élémentaire catholique Notre-Dame, en partenariat avec les parents, doit offrir un milieu d'apprentissage sécuritaire afin que chaque élève puisse cheminer vers l'actualisation de son plein potentiel tant sur le plan personnel, social que scolaire.



École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : facebook.com/notre-dame



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

Directive administrative du Csc MonAvenir sur l'intimidation :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV73.pdf>

CODE VESTIMENTAIRE

Le Csc MonAvenir et l'École élémentaire catholique Notre-Dame croient qu'une tenue vestimentaire appropriée et acceptable reflète ses attitudes et ses valeurs chrétiennes ainsi que celles du système scolaire catholique. Le code vestimentaire vise à créer un milieu d'apprentissage et de travail favorisant le respect.

Le Conseil et l'école exigent la mise en vigueur d'un code vestimentaire visant l'apparence et une tenue vestimentaire soignée dans chacune de ses écoles. Le code de tenue vestimentaire s'adresse à tous les élèves qui se trouvent sur le terrain ou dans les écoles du Conseil, à bord des autobus scolaires ou participant à une activité autorisée.

Dans une école élémentaire ou une école secondaire où le port de l'uniforme est obligatoire, ce dernier doit être en bon état et sans aucune altération. Chaque école doit établir un code vestimentaire qui doit être respecté par tous les élèves.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CATHOLIQUE NOTRE-DAME

CHANDAIL À FERMETURE BÉLAIR UNISEX QUARTER ZIP SWEATSHIRT
UNISEX / ADULT

CHANDAIL AVEC ZIP COMPLET UNISEX FULL ZIP SWEATSHIRT
UNISEX / ADULT

POLO À MANCHES COURTES / SHORT SLEEVE POLO
UNISEX / ADULT

POLO À MANCHES LONGUES / LONG SLEEVE POLO
UNISEX / ADULT

SHORTS
UNISEX / ADULT

SHORT POUR UNISEX / JEUNESSE / FEMME
UNISEX / ADULT

PANTALON CASUAL JEUNESSE
UNISEX / ADULT

PANTALON CASUAL UNISEX
UNISEX / ADULT

PANTALON FEMME
UNISEX / ADULT

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE catholique Notre-Dame

www.dgn-kilters.com

Une école du Conseil scolaire catholique MonAvenir.



CscMonAvenir.ca





École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : facebook.com/notre-dame



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

ÉLÉMENTS DU CODE VESTIMENTAIRE EXIGÉS POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES

La tenue vestimentaire de l'élève doit :

- Respecter l'intention de maintenir une communauté positive, anti-oppressive, équitable, accueillante et inclusive d'un large éventail d'identités sociales et culturelles qui tient compte du bien-être des élèves.
- Être opaque et couvrir les sous-vêtements et parties privées.
- Se conformer aux exigences établies en matière de santé et de sécurité pour l'activité prévue (p. ex. cours sur la santé et l'éducation physique, cours de sciences, événements sportifs, enseignement technique, cours de théâtre/danse, etc.).
- Être exempte d'images ou de langage offensants, obscènes, vulgaires, y compris le blasphème, la haine et la pornographie.
- Être exempte de tout contenu qui est discriminatoire (p. ex. raciste, anti-noir, anti-autochtone, antisémite, islamophobe, sexiste, transphobe, homophobe, classiste etc.), ou qui pourrait raisonnablement être interprété comme diffamatoire, menaçant, harcelant ou qui promeut des préjugés ou la haine.
- Être exempte de symboles, suggestions, promotions ou références à la cigarette, le vapotage, le cannabis, l'alcool, les drogues ou tout attirail connexe qui promeut ou incite à la violence ou à toute conduite illégale ou une activité criminelle.
- Favoriser le fonctionnement sécuritaire de l'école, sans limiter ou restreindre le droit d'autrui et sans créer un risque raisonnablement prévisible d'ingérence ou d'atteinte aux droits en vigueur.
- Être composée de souliers d'intérieur, pour des raisons d'hygiène et de propreté, dont les espadrilles qui peuvent être portées pour le cours d'éducation physique.

La tenue vestimentaire de l'élève peut :

- Être composée de couvre-chefs qui représentent la culture de l'élève (y compris durags, foulards, turbans...).
- Être composée de lunettes de soleil, casquettes ou capuches à l'extérieur de l'école.
- Être mandatée par l'école s'il s'agit d'une équipe sportive, d'une chorale, d'un événement culturel ou d'une activité en plein air qui demande une tenue spécifique (p. ex. chaussures de randonnée).
- Le renforcement du port d'une tenue vestimentaire répondant à ces lignes directrices sera un renforcement basé sur les principes de soutien au comportement positif.

CODE VESTIMENTAIRE EN ÉDUCATION PHYSIQUE

La tenue sportive de l'école est obligatoire pour tous les cours d'éducation physique et lors de sports au dîner. L'uniforme de l'équipe sportive de l'école est obligatoire pour les matchs et parties à l'école ou à l'extérieur de l'école.

- Chaussures de sport à semelles non marquantes
- Une paire de bas
- Un short sportif ou un pantalon de sport
- Un chandail à manches courtes
- Le port de bijoux est interdit



École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : <facebook.com/notre-dame>



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

JOURNÉES DE PORT LIBRE- Décidé par l'administration

Les journées de port libre sont annoncées à l'avance par la direction, mais restent optionnelles. Lors de ces journées, la tenue vestimentaire doit suivre les exigences du code vestimentaire noté plus haut.

JOURNÉES THÉMATIQUES

Afin de permettre aux élèves de démontrer leur fierté d'appartenir à une équipe, à un comité ou tout simplement pour leur donner l'occasion de porter d'autres pièces vestimentaires thématiques, des journées thématiques peuvent être organisées pendant l'année scolaire. Les dates de ces journées seront annoncées à l'avance par la direction.

Directive administrative du Csc MonAvenir sur le code vestimentaire :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV8.1.pdf>

OBJETS INTERDITS :

Afin de créer un environnement propice à l'apprentissage, de réduire les dérangements et d'éviter le vol, le vandalisme ou les accidents, certaines substances et objets sont prohibés sur la propriété de l'école :

- Toutes formes d'armes à feu et répliques d'armes à feu (e.g. fusil à eau) ;
- Tous couteaux et répliques de couteaux ;
- Les sacs à dos/sacs d'école/sacs à main en classe, à la bibliothèque, à la cafétéria et dans les salles de toilette.
- les planches à roulettes, les patins à roues alignées ou les espadrilles à roulettes;
- les ballons (à bord de l'autobus);
- les trottinettes;
- les parapluies aux récréations ou en classe;
- les loupes et les ciseaux dans la cour d'école;
- tout objet représentant la violence ou dangereux (ex. couteau, réplique d'armes, etc)
- les bâtons de baseball ou de hockey;
- le tabac, l'alcool, le matériel inapproprié, la drogue;
- les objets de valeur (p.ex. bijoux, iPod, jeux électroniques, téléphones cellulaires);
- les cartes de collection (Pokemon, hockey ...);
- les Shopkins;



École élémentaire catholique Notre Dame

Conseil scolaire catholique MonAvenir

Site Internet de l'école : <https://nd.cscmonavenir.ca/>

Site Facebook de l'école : facebook.com/notre-dame



Direction : Evis Leudjeu

400, Cumberland Ave, Hamilton, ON, L8M 2A2 Tél : (905) 545-3393 Télécopieur : (905) 545-4069

UTILISATION RESPONSABLE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Au Csc MonAvenir et à l'École élémentaire catholique Notre-Dame, nous croyons que la technologie est un outil important pour favoriser l'apprentissage des élèves et permettre à ceux-ci d'avoir accès à l'information. Pour ce faire, il est primordial que tous les élèves, soient de bons citoyens numériques en suivant les règles d'usage acceptables en utilisant la technologie appartenant à l'école (logiciels, matériel, réseau). L'utilisation d'équipements électroniques personnels (cellulaire, tablette, ordinateur portatif, etc.) à des fins scolaires doit suivre ces mêmes règles en tout temps.

Éléments exigés pour l'utilisation des technologies numériques pour les élèves du CSC MonAvenir :

L'utilisation des technologies sur les lieux scolaires est un privilège. Pour cette raison l'élève doit :

- Utiliser les outils informatiques, mis à sa disposition, à des fins scolaires exclusivement. Il ne peut télécharger aucun document électronique nuisant à la sécurité du réseau informatique.
- Utiliser l'adresse courriel du Conseil ainsi que le réseau Internet du Conseil pour des tâches scolaires seulement.
- Conserver personnellement son code d'utilisateur et son mot de passe en tout temps.
- Demander la permission à un membre du personnel avant d'utiliser tout appareil électronique appartenant à l'école ainsi que le réseau internet scolaire.
- Demander en tout temps à un membre du personnel avant d'imprimer un document.
- Dénoncer tout acte de vandalisme ou d'infraction ayant trait à la sécurité ou à une problématique éthique ou technique, à un adulte.
- Respecter la vie privée des autres membres de la communauté scolaire, donc l'élève ne peut en aucun moment photographier ou filmer une personne ou un groupe de personnes sans leur consentement. Ceci s'applique à l'école, à bord de l'autobus scolaire ou lors de toutes autres activités reliées à l'école.
- Respecter les directives administratives du Conseil. Donc un élève ne peut en aucun temps transmettre du matériel ou de l'information obscène, raciste, sexiste ou haineuse portant atteinte à une personne ou un groupe de personnes sur les médias sociaux, qui pourrait nuire au climat scolaire.

Tout usage d'un appareil électronique personnel sur les lieux scolaires portant atteinte au climat scolaire pourrait être sujet à vérification. L'école n'est pas responsable des bris ou vols d'objets de valeur personnelle et n'en assume pas la responsabilité.

Les attentes en lien avec l'utilisation des technologies numériques découlent des directives administratives du Conseil scolaire :

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.3.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.6.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ELV.7.6.1.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ADM.26.1.pdf>

<https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ADM.26.2.pdf>